

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00116

Numéro SIREN : 384 535 803

Nom ou dénomination : AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000492

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
			Déclaration néante <input type="checkbox"/>
<b>A IDENTIFICATION</b>			
Identification du destinataire			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
<b>B ACTIVITÉ</b>			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
Activités exercées		COMMISSAIRE AUX COMPTES	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
SILVAIN 0029 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION			
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom et adresse du CGA		n° d'agrément :	
<b>Visa : CGA</b>		Viseur conventionné	
<b>Déclarant : Date</b>		29/09/2015	
Lieu		LA POSSESSION	
Nom et qualité du signataire		ESCOT Olivier	

## 2065 -IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 Résultat fiscal

Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %	27 270	Bénéfice Imposable au taux de 15 %	38 120	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	0
--	--------	------------------------------------	--------	--	---

#### 2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

#### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).

Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investissements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité	X	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré				65 390	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

#### D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

#### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

**2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065**

Formulaire néant

**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même	(a)	50 000	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)		
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	50 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		50 000

**G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Nom, prénoms, domicile et qualité(art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8		

**H AFFECTATION DES VÉHICULES DE TOURISME**

Voitures affectées aux dirigeants et aux cadres			Adresses des autres établissements		
Caractéristiques	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Pro-prié-taire	Caractéristiques	Service auquel la voiture est affectée	Pro-prié-taire

**I DIVERS**

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLТ imposées à 15%	MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
	MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
	MVLТ restant à reporter	

2050 - BILAN ACTIF						
					Formulaire néant	
		N				
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
Capital souscrit non appelé	(I) AA					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 233	AG	11 135	3 098	
Fonds commercial(1)	AH	120 116	AI	38 112	82 004	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	97 205	AU	74 365	22 839	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	16 887	BI		16 887	
<b>TOTAL</b>	(II) BJ	248 442	BK	123 613	124 829	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commande	BV		BW			
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés(3)	BX	538 536	BY	42 119	496 417	
Autres créances(3)	BZ	68 708	CA		68 708	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
<b>Divers</b>						
Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
dont actions propres						
Disponibilités	CF	39 378	CG		39 378	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance(3)	CH	5 721	CI		5 721	

<b>TOTAL</b>				<b>(III)</b>	CJ	652 345	CK	42 119	610 226
Frais d'émission d'emprunts à étaler				<b>(IV)</b>	CW				
Primes de remboursement des obligations				<b>(V)</b>	CM				
Écarts de conversion actif				<b>(VI)</b>	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>(I à VI)</b>	CO	900 788	1A	165 732	735 055
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	16 887		(3) part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations		Stocks			Créances		

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition			
			Formulaire néant
Capitaux propres			Exercice N
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé	37 000 )	DA 37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB
Ecarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence	EK )	DC
Réserve légale (3)			DD 3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			DE
Réserves réglementées (3)	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1 )	DF
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ )	DG
Report à nouveau			DH 296 889
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI 120 831
Subventions d'investissement			DJ
Provisions réglementées			DK
<b>TOTAL (I)</b>			DL 458 420
<b>Autres fonds propres</b>			
Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN
<b>TOTAL (II)</b>			DO
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			DP
Provisions pour charges			DQ
<b>TOTAL (III)</b>			DR
<b>Dettes (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			DS
Autres emprunts obligataires			DT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 103
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI )	DV 73 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 92 950
Dettes fiscales et sociales			DY 86 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ 1 704
Autres dettes			EA 14 274
<b>Compte régul.</b>			
Produits constatés d'avance (4)			EB 7 920
<b>TOTAL (IV)</b>			EC 276 635
Écarts de conversion passif			(V) ED
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE 735 055
<b>Renvois</b>			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
	Écart de réévaluation libre		1D
	Réserve de réévaluation (1976)		1E
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG 276 635

(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	
---	----	--

2052 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)								
							Formulaire néant	
Produits d'exploitation		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue	biens	FD		FE		FF		
	services	FG	894 881	FH		FI	894 881	
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		FJ	894 881	FK		FL	894 881	
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	144	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	64 780	
Autres produits (1) (11)						FQ	4	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	959 810	
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	1 230	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	616 393	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	5 607	
Salaires et traitements						FY	96 941	
Charges sociales (10)						FZ	8 224	
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	9 896	
		- dotations aux provisions				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	19 969
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges						GE	66 779	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	825 042	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	134 767	
<b>Opérations en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée					(III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					(IV)	GI		
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
<b>Charges financières</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		

<b>Total des charges financières (VI)</b>	GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	GW	134 767

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)										
									Formulaire néant	
									Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	1 164	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital							HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>							HD	1 164	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	292	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital							HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>							HH	292	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>							HI	<b>871</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise							(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices							(X)	HK	14 808	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>								HL	960 974	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>								HM	840 143	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>								HN	<b>120 831</b>	
Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
	(2) Dont	- produits de locations immobilières						HY		
		- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
	(3) Dont	- crédit-bail mobilier						HP		
		- crédit-bail immobilier						HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
	(9)	Dont transferts de charges						A1	1 380	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	625	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:									
	facultatives	A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Exercice N				
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

2054 - IMMOBILISATIONS						
						Formulaire néant
CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
<b>Incorporelles</b>						
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	135 334	KE	KF 3 190
<b>Corporelles</b>						
Terrains			KG		KH	KI
Constructions	Sur sol propre		KJ		KK	KL
	Dont composants : L9					
	Sur sol d'autrui		KM		KN	KO
	Dont composants : M1					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			KP		KQ	KR
	Dont composants : M2					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS		KT	KU
	Dont composants : M3					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	34 127	KV	KW	KX	
	Matériel de transport		KY	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	71 978	LB	LC	LD	5 858
	Emballages récupérables et divers		LE	LF	LG	
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
Avances et acomptes			LK		LL	LM
TOTAL III		106 106	LN	LO	LP	5 858
<b>Financières</b>						
Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		16 887	1T	1U	1V	
TOTAL IV		16 887	IQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		258 327	0G	0H	0J	9 048

CADRE B: IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
<b>Incorporelles</b>								
Frais d'établissement et de développement		TOTAL IN	CO		DO		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	LV	4 174	LW	134 349	1X	134 349
<b>Corporelles</b>								
Terrains		IP	LX		LY		LZ	
Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
	Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agencts, aménagements divers	IU	MM		MN	34 127	MO	34 127
	Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	14 758	MT	63 078	MU	63 078
	Emballages récupérables et divers	IX	MV		MW		MX	
Immob. corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
<b>TOTAL III</b>		IY	NG	14 758	NH	97 205	NI	97 205
<b>Financières</b>								
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U		M7		0W	
Autres participations		10	0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		11	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	16 887	2G	16 887
<b>TOTAL IV</b>		13	NJ		NK	16 887	2H	16 887
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		14	0K	18 933	0L	248 442	0M	248 442

**2054 Bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire néant X

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col. 5
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amor- tissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice	
			Montants des suppléments d'amor- tissement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out.industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976  
 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

2055 - AMORTISSEMENTS									
									Formulaire néant
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immob. Incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	13 421	PF	1 888	PG	4 174	PH	11 135
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Construc-tions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Installations gales, agenc. et aménag.	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage		PZ		QA		QB		QC	
Autres immob. Corporelles	Inst.gales, agenc., aménagements divers	QD	27 151	QE	1 695	QF		QG	28 846
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Mat. Bureau inform. Mobilier	QL	53 965	QM	6 313	QN	14 758	QO	45 519
	Emballages récup. et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	81 116	QV	8 008	QW	14 758	QX	74 365
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ON	94 537	OP	9 896	OQ	18 933	OR	85 501

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS							
		Différentiel de durée et autres 1		Mode dégressif 2		Amortissement fiscal exceptionnel 3			
Frais établissement et recherche		<b>TOTAL I</b>		M9		N1		N2	
Autres immob. incorporelles		<b>TOTAL II</b>		N7		N8		P6	
Terrains				Q2		Q3		Q4	
Construc-tions	Sur sol propre			Q9		R1		R2	
	Sur sol d'autrui			R7		R8		R9	
	Inst. gales, agenc. et am.			S5		S6		S7	
Inst. techniques mat. et outillage				T3		T4		T5	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers			U1		U2		U3	
	Matériel de transport			U8		U9		V1	
	Mat. bureau et inform. mobilier			V6		V7		V8	
	Emballages récup. et divers			W4		W5		W6	
<b>TOTAL III</b>				X2		X3		X4	
Frais d'acquisition de titres de participation - <b>TOTAL IV</b>				NL					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				NP		NQ		NR	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NP + NQ + NR)</b>						NW	
Immobilisations amortissables		REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Différentiel de durée et autres 4		Mode dégressif 5				Amortissement fiscal exceptionnel 6	
Frais établissement et recherche		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q5		Q6		Q7		Q8	
Construc-tions	Sur sol propre	R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am.	S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers	U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL III</b>		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - <b>TOTAL IV</b>		NM						NO	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		NS		NT		NU		NV	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NS + NT + NU)</b>						NY	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NW + NY)</b>						NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmen-tations	Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					Z9		Z8		

Primes de remboursement des obligations			SP		SR	
---	--	--	----	--	----	--

2056 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN								
							Formulaire néant	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	Augmentations Dotations de l'exercice 2	Diminutions Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
<b>Provisions réglementées</b>								
Provisions pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
Provisions pour investissements (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (*)	3X	TM	TN	TO				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA	IB	IC	ID				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE	IF	IG	IH				
Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR				
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
(*) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
<b>Provisions pour risques et charges</b>								
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
Provisions pour impôts	5B	5C	5D	5E				
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX				

Provisions pour dépréciation									
sur immobilisations	- incorporelles	6A	38 112	6B		6C		6D	38 112
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients	6T	85 550	6U	19 969	6V	63 400	6W	42 119	
Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>		7B	123 662	TY	19 969	TZ	63 400	UA	80 231
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	123 662	UB	19 969	UC	63 400	UD	80 231
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	19 969	UF	63 400		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

Détail des provisions pour hausse des prix		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions réglementées		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des provisions pour impôts		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions pour risques et charges		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions pour dépréciation		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

## 2057 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Formulaire néant

CADRE A : ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	UL		UM
Prêts (1) (2)	UP		UR
Autres immobilisations financières	UT	16 887	UV
		16 887	UW
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	VA	45 699	UN
Autres créances clients	UX	492 837	US
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée UO )	Z1		
Personnel et comptes rattachés	UY		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	945	UV
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	11 884	VM
	Taxe sur la valeur ajoutée	51 176	VB
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN
	Divers		VP
Groupe et associés (2)	VC		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 702	UN
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	VS	5 721	UV
<b>TOTAUX</b>	VT	629 854	VU
		629 854	VV
<b>RENOIS</b>			
(1) Montant des	- prêts accordés en cours d'exercice	VD	
	- remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B : ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dette auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	103	103	
	à plus d'1 an à l'origine	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 950	92 950	
Personnel et comptes rattachés		8C	6 046	6 046	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 301	8 301	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	70 938	70 938	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	930	930	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 704	1 704	
Groupe et associés (2)		VI	73 464	73 464	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 274	14 274	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ			
Produits constatés d'avance		8L	7 920	7 920	
<b>TOTAUX</b>		VY	276 635	VZ 276 635	
RENVIS					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	

2058 A - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL											
									Formulaire néant		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA	120 831	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) :											
- de l'exploitant ou des associés										WB	
- de son conjoint		moins part déductible			à réintégrer			WC			
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-contre)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)			WG					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs			XX	XW				
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)			XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
Impôt sur les sociétés									I7	14 808	
Quote-part (		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
				- imposées au taux de 0%				ZN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		(dont:		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU	) WQ			
				Zones d'entreprises (activité exonérée)			SW				
				Déficit filiales et succursales étrangères art. 209C			OT				
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			M8				
<b>TOTAL I</b>									WR	135 639	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
				- imposées au taux de 0%				WH			
				- imposées au taux de 19%				WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19%				I6					
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales. Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	) XA				

Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.				ZY		
	Majoration d'amortissement				XD		
	Abattement sur bénéfices et exonérations				XF	65 390	
	Entreprises nouvelles 44 septies (reprise d'entreprises en difficultés)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		
	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		Pôle de compétitivité (art. 44 Undecies)	L6		
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine(art. 44 octies ou 44 octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		
Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC	65 390	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont créance dégagée par le report en arrière du déficit (entreprises à l'IS)			ZI	)	XG	4 859
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		XH	70 249
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	65 390		
		déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (détail sur le tableau 2058-B)						XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>		XN	65 390	XO	0
<b>RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à réintégrer</b>							
Libellé						Montant	
<b>RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à déduire</b>							
Libellé						Montant	
CICE						4 859	

<b>2058 B - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES</b>				
			Formulaire néant	X
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ		
<b>Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)</b>		YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9K ) et (YO = ZW à 9L) reportés au tableau 2058-A ligne W1 pour YN et ligne WU pour YO</b>	YN		YO	
<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				

<b>2058 C - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>						
				Formulaire néant		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'IS)						
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	208 613	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	138 275	
	Prélèvements sur les réserves			0E		
	<b>TOTAL I</b>			0F	346 889	
<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserve légale		ZB		
		- Autres réserves		ZD		
	Dividendes			ZE	50 000	
	Autres répartitions			ZF		
	Report à nouveau			ZG	296 889	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			<b>TOTAL II</b>	ZH	346 889
DISTRIBUTIONS (Article 235 Ter ZCA)						
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N		
ENGAGEMENTS						
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7		) YQ	
- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DÉTAILS DES POSTES						
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-Traitance			YT	339 288	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	) XQ	80 177
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	111 000	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	) ST	85 927
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052			ZJ	616 393	
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	1 478	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS	) 9Z	4 129
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052			YX	5 607	
T.V.A.						
- Montant de la T.V.A. collectée				YY	80 222	
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	55 907	
DIVERS						
- Montant brut des salaires				0B	80 981	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S		
Effectif moyen du personnel	Dont apprentis		Dont handicapés	YP	2	
Effectif affecté à l'activité artisanale				RL		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK		
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	0	

RÉGIME DE GROUPE								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		plus-values à 15%	JK		plus-values à 0%	JL	
			plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		plus-values à 15%	JN		plus-values à 0%	JO	
			plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
1 pour société mère - 2 pour filiale			JH		N° SIRET de la société mère		JJ	

2059 A - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES								
							Formulaire néant	X
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
<b>Immobilisations</b>								
N°	Nature	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
0								
<b>B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES</b>			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
<b>Immobilisations</b> (Le N° renvoie au cadre A)			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
N°	Prix de vente	Montant global de la PV ou MV		19%	15% ou 16%	0%		
0								
<b>Autres éléments</b>								
Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés								
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés								
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale								
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement								
Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé								
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
Divers :								
<b>TOTAL : Plus ou moins-value nette</b>								
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C	
Cadre B : + ou - value nette à long terme								
Cadre C : autres plus values taxables à 19%								
<b>Autres éléments : divers</b>			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
				19%	15% ou 16%	0%		

**2059 B - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME  
 ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

Formulaire néant  X

**A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39. quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) (à préciser : ( ) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
	N - 8					
N - 9						
<b>TOTAL 2</b>						

**B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS  
 DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors d'opérations de fusion ou d'apport

de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values	date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>					

## 2059 C - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16%	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

### I- SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

### II- SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice à 16,5% ou 15%	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19%, 16,5% ou 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

**2059 D - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS  
 POUR FLUCTUATION DE COURS**

Formulaire néant

**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT  
 DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10%	Taxées à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%	Taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS  
 (5\*, 6\*, 7\* alinéas de l'art.39-1-5\* du CGI)**

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à un complément d'impôt	ne donnant pas lieu à un complément d'impôt	

<b>2059 E - DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE</b>				
				Formulaire néant
<b>I</b>	<b>PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>			
Vente de marchandises			OA	
Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)			OB	
Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)			OC	894 881
Production stockée			OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial			OF	144
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun			OH	4
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	
<b>TOTAL 1</b>			OM	895 030
<b>II</b>	<b>CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS</b>			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)			ON	
Variation de stock (marchandises)			OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)			OP	1 230
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)			OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances			OR	538 779
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun			OW	66 779
Abandon de créances à caractère commercial			OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers			OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
<b>TOTAL 2</b>			OJ	606 789
<b>III</b>	<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	OG	288 240
<b>IV</b>	<b>CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES</b>			
Mono-établissement au sens de la CVAE				X
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330CVAE)			SA	288 240
Chiffre d'affaires de référence CVAE				894 881
Période de référence	du	01/07/2014	au	30/06/2015
Date de cessation				

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>										
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2059F		
									Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		P1	1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			P3	1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		P2	3		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			P4	961	
<b>I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :</b>										
Forme juridique				Dénomination						
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal				Commune				Pays		
<b>II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :</b>										
Titre et Nom patronymique		M ESCOT Olivier								
Nom marital				% de détention		79,62		Nb de parts ou actions		766
Date de naissance		07/11/1960		N° Département		69		Commune		STE FOY LES LYONS
Adresse (N°, type et libellé voie)		0034 b Rue du Général de Gaulle								
Code Postal		97434		Commune		ST GILLES LES BAINS		Pays		
Titre et Nom patronymique		M FONTAINE BERNARD								
Nom marital				% de détention		19,95		Nb de parts ou actions		192
Date de naissance		15/08/1971		N° Département		974		Commune		ST DENIS
Adresse (N°, type et libellé voie)		0023 Allée des Mufliers								
Code Postal		97400		Commune		ST DENIS		Pays		

**2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital (1))

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		P5		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse					
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Pour l'obligation spécifique de déclaration, par certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, **avant le 31 mai 2001**, des filiales et participations détenues au 30 avril 2001, seules les détentions supérieures à 50 % doivent être mentionnées.

## 2067 - RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

### A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

	Nom, prénoms et emploi occupé	Adresse complète
1	FONTAINE BERNARD COMMISSAIRE AUX COMPTES	0023 ALLEE DES MUFLIERS  97417 LA MONTAGNE
2	SILVAIN CHRISTINE EXPERT COMPTABLE	0034BRUE DU GENERAL DE GAULLE  97434 ST GILLES LES BAINS
3	MAROUNDIN VIRAMALE ELLIA AUDITRICE CONFIRMEE	0002 RUE OMEGA RES LE CABESTAN  97460 ST PAUL
4	MARRIER D'UNIENVILLE GERARD FRED AUDITEUR CONFIRME	0004 RUE DU LIEUTENANT VERGOZ  97434 ST GILLES LES BAINS
5	POURREYRON JULIE MARIANNE ASSISTANTE ADM. ET COMPTABLE	0006 ALLEE DE LA PLAGE  97426 LES TROIS BASSINS
6		
7		
8		
9		
10		

Rémunérations directes ou indirectes (dans l'ordre du tableau ci-dessus)				
Montant des rémunérations de toute nature 1	Montant des indemnités et allocations diverses 2	Valeur des avantages en nature 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère perso. 4	Total des colonnes 1 à 4 5
1	156 635			156 635
2	36 000			36 000
3	31 707			31 707
4	17 540			17 540
5	14 227			14 227
6				
7				
8				
9				
10				
<b>T</b>	<b>256 109</b>			<b>256 109</b>
Report colonne précédente 5	Frais de voyages et de déplacements 6	Dépenses et charges afférentes		Total des colonnes 5 à 8 9
		aux véhicules et autres biens 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation 8	
1	156 635	4 515		161 150
2	36 000			36 000
3	31 707	2 628		34 335
4	17 540	2 783		20 323
5	14 227			14 227
6				
7				
8				
9				
10				
<b>T</b>	<b>256 109</b>	<b>9 926</b>		<b>266 035</b>
<b>B - AUTRES FRAIS</b>				<b>10</b>
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)				
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
Total				
<b>C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :</b>				
Total des dépenses		Bénéfices imposables		
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10)	266 035	- de l'exercice	65 390	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent		
A	LA POSSESSION	, le	29/09/2015	
Nom et qualité du signataire				
ESCOT Olivier LE REPRESENTANT LEGAL				

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (art.244 quater C du CGI)				2079CICE
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement				
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (art. 233 A du CGI)				
Désignation, adresse, SIREN de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé		Société ACE 384535803 0029 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION		
I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT				ANNÉE CIVILE N
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre de l'année)		1	80 981	
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6%)		2	4 859	
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail		3a		
Montant de la majoration prévue à l'article L3141-30 du code du travail [ligne (3a*6%)*10%]		3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)		4	4 859	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)		5		
<b>Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)</b>		6	<b>4 859</b>	
II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
N°	Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN			
0				
N°	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2)*3
0				
<b>TOTAL</b>				7
III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
N°	Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)			
0				
N°	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2)*3
0				
<b>TOTAL</b>				
IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE				
IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (entreprises à l'impôt sur les sociétés et entreprises à l'impôt sur le revenu) :				
Cas général				
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)(report de la ligne 2 ou de la ligne 4)		8	4 859	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement		9		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.		10	4 859	

Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	4 859
<b>Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)</b>		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	
<b>IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :</b>		
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particulier des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD)	17	4 859
<b>IV-3. Entreprise à l'impôt sur le revenu :</b>		
Reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9, 10 et 11 sur la déclaration de revenus n° 2042C		
<b>IV-4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit</b>		
Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
				Déclaration néante
<b>A IDENTIFICATION</b>				
Identification du destinataire				
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
<b>B ACTIVITÉ</b>				Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées		COMMISSAIRE AUX COMPTES		
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		Tél :
SILVAIN 0029 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION				
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du CGA		n° d'agrément :		
Visa : CGA		Viseur conventionné		
Déclarant : Date		29/09/2015		
Lieu		LA POSSESSION		
Nom et qualité du signataire		ESCOT Olivier		

## 2065 -IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 Résultat fiscal

Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %	27 270	Bénéfice Imposable au taux de 15 %	38 120	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	0
--	--------	------------------------------------	--------	--	---

#### 2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

#### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).

Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investissements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité	X	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré				65 390	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

#### D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

#### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

## 2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

### F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même	(a)	50 000	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)		
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	50 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		50 000

### G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité(art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	

### H AFFECTATION DES VÉHICULES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants et aux cadres			Adresses des autres établissements		
Caractéristiques	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Pro-prié-taire	Caractéristiques	Service auquel la voiture est affectée	Pro-prié-taire

### I DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLТ imposées à 15%	MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
	MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
	MVLТ restant à reporter	

2050 - BILAN ACTIF						
					Formulaire néant	
		N				
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
Capital souscrit non appelé	(I) AA					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 233	AG	11 135	3 098	
Fonds commercial(1)	AH	120 116	AI	38 112	82 004	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	97 205	AU	74 365	22 839	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	16 887	BI		16 887	
<b>TOTAL</b>	(II) BJ	248 442	BK	123 613	124 829	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commande	BV		BW			
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés(3)	BX	538 536	BY	42 119	496 417	
Autres créances(3)	BZ	68 708	CA		68 708	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
<b>Divers</b>						
Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
dont actions propres						
Disponibilités	CF	39 378	CG		39 378	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance(3)	CH	5 721	CI		5 721	

<b>TOTAL</b>				<b>(III)</b>	CJ	652 345	CK	42 119	610 226
Frais d'émission d'emprunts à étaler				<b>(IV)</b>	CW				
Primes de remboursement des obligations				<b>(V)</b>	CM				
Écarts de conversion actif				<b>(VI)</b>	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>(I à VI)</b>	CO	900 788	1A	165 732	735 055
Renvois	(1) dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	16 887		(3) part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations		Stocks			Créances		

2051 - BILAN - PASSIF avant répartition			
			Formulaire néant
Capitaux propres			Exercice N
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé	37 000 )	DA 37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence	EK )	DC
Réserve légale (3)			DD 3 700
Réserves statutaires ou contractuelles			DE
Réserves réglementées (3)	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1 )	DF
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ )	DG
Report à nouveau			DH 296 889
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI 120 831
Subventions d'investissement			DJ
Provisions réglementées			DK
<b>TOTAL (I)</b>			DL 458 420
<b>Autres fonds propres</b>			
Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN
<b>TOTAL (II)</b>			DO
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			DP
Provisions pour charges			DQ
<b>TOTAL (III)</b>			DR
<b>Dettes (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			DS
Autres emprunts obligataires			DT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 103
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI )	DV 73 464
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 92 950
Dettes fiscales et sociales			DY 86 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ 1 704
Autres dettes			EA 14 274
<b>Compte régul.</b>			
Produits constatés d'avance (4)			EB 7 920
<b>TOTAL (IV)</b>			EC 276 635
Écarts de conversion passif (V)			ED
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE 735 055
<b>Renvois</b>			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
	Écart de réévaluation libre		1D
	Réserve de réévaluation (1976)		1E
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG 276 635

(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	
---	----	--

2052 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)								
							Formulaire néant	
Produits d'exploitation		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue	biens	FD		FE		FF		
	services	FG	894 881	FH		FI	894 881	
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		FJ	894 881	FK		FL	894 881	
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	144	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						FP	64 780	
Autres produits (1) (11)						FQ	4	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	959 810	
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	1 230	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	616 393	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	5 607	
Salaires et traitements						FY	96 941	
Charges sociales (10)						FZ	8 224	
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	9 896	
		- dotations aux provisions				GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	19 969
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges						GE	66 779	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	825 042	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	134 767	
<b>Opérations en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée						(III) GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV) GI		
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
<b>Charges financières</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		

<b>Total des charges financières (VI)</b>	GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	GW	134 767

2053 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)										
									Formulaire néant	
									Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	1 164	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital							HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>							HD	1 164	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	292	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital							HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>							HH	292	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>							HI	<b>871</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise							(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices							(X)	HK	14 808	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>								HL	960 974	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>								HM	840 143	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>								HN	<b>120 831</b>	
Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
	(2) Dont	- produits de locations immobilières						HY		
		- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
	(3) Dont	- crédit-bail mobilier						HP		
		- crédit-bail immobilier						HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
	(9)	Dont transferts de charges						A1	1 380	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	625	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles:									
	facultatives	A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Exercice N				
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

2054 - IMMOBILISATIONS						
						Formulaire néant
CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
<b>Incorporelles</b>						
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	135 334	KE	KF 3 190
<b>Corporelles</b>						
Terrains			KG		KH	KI
Constructions	Sur sol propre		KJ		KK	KL
	Dont composants : L9					
	Sur sol d'autrui		KM		KN	KO
	Dont composants : M1					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			KP		KQ	KR
	Dont composants : M2					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS		KT	KU
	Dont composants : M3					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	34 127	KV	KW	KX	
	Matériel de transport		KY	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	71 978	LB	LC	LD	5 858
	Emballages récupérables et divers		LE	LF	LG	
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
Avances et acomptes			LK		LL	LM
TOTAL III		106 106	LN	LO	LP	5 858
<b>Financières</b>						
Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		16 887	1T	1U	1V	
TOTAL IV		16 887	IQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		258 327	0G	0H	0J	9 048

CADRE B: IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
<b>Incorporelles</b>								
Frais d'établissement et de développement		TOTAL IN	CO		DO		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	LV	4 174	LW	134 349	1X	134 349
<b>Corporelles</b>								
Terrains		IP	LX		LY		LZ	
Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
	Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		ML	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agents, aménagements divers	IU	MM		MN	34 127	MO	34 127
	Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	14 758	MT	63 078	MU	63 078
	Emballages récupérables et divers	IX	MV		MW		MX	
Immob. corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
<b>TOTAL III</b>		IY	NG	14 758	NH	97 205	NI	97 205
<b>Financières</b>								
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U		M7		0W	
Autres participations		10	0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		11	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	16 887	2G	16 887
<b>TOTAL IV</b>		13	NJ		NK	16 887	2H	16 887
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		14	0K	18 933	0L	248 442	0M	248 442

**2054 Bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire néant X

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col. 5
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amor- tissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice	
			Montants des suppléments d'amor- tissement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out.industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976  
 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

2055 - AMORTISSEMENTS									
									Formulaire néant
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immob. Incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	13 421	PF	1 888	PG	4 174	PH	11 135
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Construc-tions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Installations gales, agenc. et aménag.	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage		PZ		QA		QB		QC	
Autres immob. Corporelles	Inst.gales, agenc., aménagements divers	QD	27 151	QE	1 695	QF		QG	28 846
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Mat. Bureau inform. Mobilier	QL	53 965	QM	6 313	QN	14 758	QO	45 519
	Emballages récup. et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	81 116	QV	8 008	QW	14 758	QX	74 365
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ON	94 537	OP	9 896	OQ	18 933	OR	85 501

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS							
		Différentiel de durée et autres 1		Mode dégressif 2		Amortissement fiscal exceptionnel 3			
Frais établissement et recherche		<b>TOTAL I</b>		M9		N1		N2	
Autres immob. incorporelles		<b>TOTAL II</b>		N7		N8		P6	
Terrains				Q2		Q3		Q4	
Construc-tions	Sur sol propre			Q9		R1		R2	
	Sur sol d'autrui			R7		R8		R9	
	Inst. gales, agenc. et am.			S5		S6		S7	
Inst. techniques mat. et outillage				T3		T4		T5	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers			U1		U2		U3	
	Matériel de transport			U8		U9		V1	
	Mat. bureau et inform. mobilier			V6		V7		V8	
	Emballages récup. et divers			W4		W5		W6	
<b>TOTAL III</b>				X2		X3		X4	
Frais d'acquisition de titres de participation - <b>TOTAL IV</b>				NL					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				NP		NQ		NR	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NP + NQ + NR)</b>						NW	
Immobilisations amortissables		REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Différentiel de durée et autres 4		Mode dégressif 5				Amortissement fiscal exceptionnel 6	
Frais établissement et recherche		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q5		Q6		Q7		Q8	
Construc-tions	Sur sol propre	R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am.	S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst.gales, agenc, am. divers	U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL III</b>		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - <b>TOTAL IV</b>		NM						NO	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		NS		NT		NU		NV	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NS + NT + NU)</b>						NY	
		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE (NW + NY)</b>						NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmen-tations	Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					Z9		Z8		

Primes de remboursement des obligations			SP		SR	
---	--	--	----	--	----	--

2056 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN								
							Formulaire néant	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	Augmentations Dotations de l'exercice 2	Diminutions Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
<b>Provisions réglementées</b>								
Provisions pour reconstit. des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
Provisions pour investissements (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (*)	3X	TM	TN	TO				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA	IB	IC	ID				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE	IF	IG	IH				
Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR				
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
(*) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
<b>Provisions pour risques et charges</b>								
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
Provisions pour impôts	5B	5C	5D	5E				
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX				

Provisions pour dépréciation									
sur immobilisations	- incorporelles	6A	38 112	6B		6C		6D	38 112
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients	6T	85 550	6U	19 969	6V	63 400	6W	42 119	
Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>		7B	123 662	TY	19 969	TZ	63 400	UA	80 231
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	123 662	UB	19 969	UC	63 400	UD	80 231
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	19 969	UF	63 400		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

Détail des provisions pour hausse des prix		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions réglementées		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des provisions pour impôts		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions pour risques et charges		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

Détail des autres provisions pour dépréciation		Montant au début de l'exercice 2	Augmentations 3	Diminutions 4	Montant à la fin de l'exercice 5
Libellé 1					

## 2057 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Formulaire néant

CADRE A : ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
Autres immobilisations financières	UT	16 887	UV	16 887	UW	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>						
Clients douteux ou litigieux	VA	45 699		45 699		
Autres créances clients	UX	492 837		492 837		
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée UO )	Z1					
Personnel et comptes rattachés	UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	945		945		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	11 884		11 884		
	Taxe sur la valeur ajoutée	51 176		51 176		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés					
	Divers					
Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 702		4 702		
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	VS	5 721		5 721		
<b>TOTAUX</b>	VT	629 854	VU	629 854	VV	
<b>RENOIS</b>						
(1) Montant des	- prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B : ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dette auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	103	103	
	à plus d'1 an à l'origine	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 950	92 950	
Personnel et comptes rattachés		8C	6 046	6 046	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 301	8 301	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	70 938	70 938	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	930	930	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 704	1 704	
Groupe et associés (2)		VI	73 464	73 464	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 274	14 274	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ			
Produits constatés d'avance		8L	7 920	7 920	
<b>TOTAUX</b>		VY	276 635	VZ 276 635	
RENOIS					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	

2058 A - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL											
									Formulaire néant		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA	120 831	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) :											
- de l'exploitant ou des associés										WB	
- de son conjoint		moins part déductible			à réintégrer			WC			
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-contre)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)			WG					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs			XX	XW				
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)			XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
Impôt sur les sociétés									I7	14 808	
Quote-part (		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
				- imposées au taux de 0%				ZN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		(dont:		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU	) WQ			
				Zones d'entreprises (activité exonérée)			SW				
				Déficit filiales et succursales étrangères art. 209C			OT				
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			M8				
<b>TOTAL I</b>									WR	135 639	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
				- imposées au taux de 0%				WH			
				- imposées au taux de 19%				WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19%				I6					
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales. Produit net des actions et parts d'intérêts :		(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	) XA				

Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.				ZY		
	Majoration d'amortissement				XD		
	Abattement sur bénéfices et exonérations				XF	65 390	
	Entreprises nouvelles 44 septies (reprise d'entreprises en difficultés)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		
	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		Pôle de compétitivité (art. 44 Undecies)	L6		
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine(art. 44 octies ou 44 octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		
Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC	65 390	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont créance dégagée par le report en arrière du déficit (entreprises à l'IS)			ZI	)	XG	4 859
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		XH	70 249
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	65 390		
		déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprise à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (détail sur le tableau 2058-B)						XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>		XN	65 390	XO	0
<b>RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à réintégrer</b>							
Libellé						Montant	
<b>RÉSULTAT FISCAL, Détail des divers à déduire</b>							
Libellé						Montant	
CICE						4 859	

<b>2058 B - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES</b>				
			Formulaire néant	X
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		K4		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ		
<b>Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)</b>		YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés		ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9K ) et (YO = ZW à 9L) reportés au tableau 2058-A ligne W1 pour YN et ligne WU pour YO</b>	YN		YO	
<b>CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)</b>				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				

2058 C - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS							
					Formulaire néant		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'IS)							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				0C	208 613	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				0D	138 275	
	Prélèvements sur les réserves				0E		
	<b>TOTAL I</b>				0F	346 889	
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale		ZB		
			- Autres réserves		ZD		
	Dividendes				ZE	50 000	
	Autres répartitions				ZF		
	Report à nouveau				ZG	296 889	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>		ZH	346 889	
DISTRIBUTIONS (Article 235 Ter ZCA)							
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice					XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS					Exercice N		
ENGAGEMENTS							
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail				J7		YQ	
- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
- Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
DÉTAILS DES POSTES							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-Traitance				YT	339 288	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		XQ	80 177	
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	111 000	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	85 927	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052				ZJ	616 393	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	1 478	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		9Z	4 129	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052				YX	5 607	
T.V.A.							
- Montant de la T.V.A. collectée						YY	80 222
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	55 907
DIVERS							
- Montant brut des salaires						0B	80 981
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						0S	
Effectif moyen du personnel	Dont apprentis		Dont handicapés			YP	2
Effectif affecté à l'activité artisanale						RL	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	0

RÉGIME DE GROUPE							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		plus-values à 15%	JK		plus-values à 0%	JL
			plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		plus-values à 15%	JN		plus-values à 0%	JO
			plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
1 pour société mère - 2 pour filiale			JH		N° SIRET de la société mère		JJ

2059 A - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES								
							Formulaire néant	X
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
<b>Immobilisations</b>								
N°	Nature	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
0								
<b>B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES</b>			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
<b>Immobilisations</b> (Le N° renvoie au cadre A)			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
N°	Prix de vente	Montant global de la PV ou MV		19%	15% ou 16%	0%		
0								
<b>Autres éléments</b>								
Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés								
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés								
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale								
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement								
Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé								
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
Divers :								
<b>TOTAL : Plus ou moins-value nette</b>								
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C	
Cadre B : + ou - value nette à long terme								
Cadre C : autres plus values taxables à 19%								
<b>Autres éléments : divers</b>			Qualification fiscale des PV ou MV réalisées					
			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%	
				19%	15% ou 16%	0%		

**2059 B - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME  
 ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

Formulaire néant  X

**A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39. quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) (à préciser : ( ) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
	N - 8					
N - 9						
<b>TOTAL 2</b>						

**B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS  
 DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors d'opérations de fusion ou d'apport

de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values	date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>					

### 2059 C - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16%	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

#### I- SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

#### II- SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice à 16,5% ou 15%	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	À 19%, 16,5% ou 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

**2059 D - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS  
 POUR FLUCTUATION DE COURS**

Formulaire néant

**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT  
 DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10%	Taxées à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%	Taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS  
 (5\*, 6\*, 7\* alinéas de l'art.39-1-5\* du CGI)**

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à un complément d'impôt	ne donnant pas lieu à un complément d'impôt	

2059 E - DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE					
				Formulaire néant	
<b>I</b>	<b>PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>				
	Vente de marchandises		OA		
	Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)		OB		
	Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)		OC	894 881	
	Production stockée		OD		
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE		
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF	144	
	Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OH	4	
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK		
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL		
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT		
	<b>TOTAL 1</b>		OM	895 030	
<b>II</b>	<b>CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS</b>				
	Achats de marchandises (droits de douanes compris)		ON		
	Variation de stock (marchandises)		OO		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)		OP	1 230	
	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)		OQ		
	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances		OR	538 779	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS		
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		
	Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OW	66 779	
	Abandon de créances à caractère commercial		OX		
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY		
	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers		OZ		
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9		
	<b>TOTAL 2</b>		OJ	606 789	
<b>III</b>	<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>				
	Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	OG	288 240	
<b>IV</b>	<b>CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES</b>				
	Mono-établissement au sens de la CVAE			X	
	Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330CVAE)		SA	288 240	
	Chiffre d'affaires de référence CVAE			894 881	
	Période de référence	du	01/07/2014	au	30/06/2015
	Date de cessation				

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>										
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2059F		
									Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		P1	1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			P3	1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		P2	3		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			P4	961	
<b>I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :</b>										
Forme juridique				Dénomination						
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal				Commune				Pays		
<b>II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :</b>										
Titre et Nom patronymique		M ESCOT Olivier								
Nom marital				% de détention		79,62		Nb de parts ou actions		766
Date de naissance		07/11/1960		N° Département		69		Commune		STE FOY LES LYONS
Adresse (N°, type et libellé voie)		0034 b Rue du Général de Gaulle								
Code Postal		97434		Commune		ST GILLES LES BAINS		Pays		
Titre et Nom patronymique		M FONTAINE BERNARD								
Nom marital				% de détention		19,95		Nb de parts ou actions		192
Date de naissance		15/08/1971		N° Département		974		Commune		ST DENIS
Adresse (N°, type et libellé voie)		0023 Allée des Mufliers								
Code Postal		97400		Commune		ST DENIS		Pays		

**2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital (1))

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		P5		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse					
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Pour l'obligation spécifique de déclaration, par certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, **avant le 31 mai 2001**, des filiales et participations détenues au 30 avril 2001, seules les détentions supérieures à 50 % doivent être mentionnées.

## 2067 - RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

### A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

	Nom, prénoms et emploi occupé	Adresse complète
1	FONTAINE BERNARD COMMISSAIRE AUX COMPTES	0023 ALLEE DES MUFLIERS  97417 LA MONTAGNE
2	SILVAIN CHRISTINE EXPERT COMPTABLE	0034BRUE DU GENERAL DE GAULLE  97434 ST GILLES LES BAINS
3	MARODIN VIRAMALE ELLIA AUDITRICE CONFIRMEE	0002 RUE OMEGA RES LE CABESTAN  97460 ST PAUL
4	MARRIER D'UNIENVILLE GERARD FRED AUDITEUR CONFIRME	0004 RUE DU LIEUTENANT VERGOZ  97434 ST GILLES LES BAINS
5	POURREYRON JULIE MARIANNE ASSISTANTE ADM. ET COMPTABLE	0006 ALLEE DE LA PLAGE  97426 LES TROIS BASSINS
6		
7		
8		
9		
10		

Rémunérations directes ou indirectes (dans l'ordre du tableau ci-dessus)				
Montant des rémunérations de toute nature 1	Montant des indemnités et allocations diverses 2	Valeur des avantages en nature 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère perso. 4	Total des colonnes 1 à 4 5
1	156 635			156 635
2	36 000			36 000
3	31 707			31 707
4	17 540			17 540
5	14 227			14 227
6				
7				
8				
9				
10				
<b>T</b>	<b>256 109</b>			<b>256 109</b>
Report colonne précédente 5	Frais de voyages et de déplacements 6	Dépenses et charges afférentes		Total des colonnes 5 à 8 9
		aux véhicules et autres biens 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation 8	
1	156 635	4 515		161 150
2	36 000			36 000
3	31 707	2 628		34 335
4	17 540	2 783		20 323
5	14 227			14 227
6				
7				
8				
9				
10				
<b>T</b>	<b>256 109</b>	<b>9 926</b>		<b>266 035</b>
<b>B - AUTRES FRAIS</b>				<b>10</b>
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)				
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
Total				
<b>C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :</b>				
Total des dépenses		Bénéfices imposables		
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10)	266 035	- de l'exercice	65 390	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent		
A	LA POSSESSION	, le	29/09/2015	
Nom et qualité du signataire				
ESCOT Olivier LE REPRESENTANT LEGAL				

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (art.244 quater C du CGI)				2079CICE
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement				
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (art. 233 A du CGI)				
Désignation, adresse, SIREN de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé		Société ACE 384535803 0029 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION		
I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT				ANNÉE CIVILE N
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre de l'année)		1	80 981	
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6%)		2	4 859	
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail		3a		
Montant de la majoration prévue à l'article L3141-30 du code du travail [ligne (3a*6%)*10%]		3b		
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)		4	4 859	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)		5		
<b>Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)</b>		6	<b>4 859</b>	
II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
N°	Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN			
0				
N°	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2)*3
0				
<b>TOTAL</b>				7
III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
N°	Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)			
0				
N°	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
	1	2	3	(1-2)*3
0				
<b>TOTAL</b>				
IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE				
IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (entreprises à l'impôt sur les sociétés et entreprises à l'impôt sur le revenu) :				
Cas général				
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)(report de la ligne 2 ou de la ligne 4)		8	4 859	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement		9		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.		10	4 859	

Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	4 859
<b>Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)</b>		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	
<b>IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :</b>		
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particulier des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD)	17	4 859
<b>IV-3. Entreprise à l'impôt sur le revenu :</b>		
Reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9, 10 et 11 sur la déclaration de revenus n° 2042C		
<b>IV-4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit</b>		
Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	

**AUDIT et CONSEILS AUX ENTREPRISES**  
**Société par actions simplifiées au capital de 37 000 Euros**  
**Siège social : 29, rue Youri Gagarine Centre d'affaires Hélios**  
**97419 La Possession**  
**RCS: SAINT DENIS B 384 535 803 (92 B 116)**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 26 NOVEMBRE 2015**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 JUIN 2015**

---

L'an deux mil quinze,  
Le vingt-six novembre 2015

Les actionnaires de la société **AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES**, société par actions simplifiées au capital de 37 000 € divisé en 962 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social 29, rue Youri Gagarine -Centre d'affaires Hélios-97419 La Possession sur convocation du Président faite par courrier simple à chacun des actionnaires.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur **Olivier ESCOT**, propriétaire de 765 actions,
- Monsieur **Christian ESCOT**, propriétaire de 3 actions est représenté par Monsieur **Olivier ESCOT**,
- Monsieur **Bernard FONTAINE**, propriétaire de 192 actions,
- la société **ACE PARTENAIRES**, propriétaire de 1 action est représentée par son président en exercice, Monsieur **Olivier ESCOT**,
- Madame **Christine SILVAIN**, propriétaire de 1 action.

Les actionnaires présents possédants ainsi 962 actions sur un total de 962 actions, soit plus de la moitié des actions composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

OE bf

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier ESCOT, en sa qualité de représentant permanent de la société ACE PARTENAIRES, Présidente de la société, Monsieur Bernard FONTAINE est désigné comme secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 et quitus au président
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, et approbation desdites conventions ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre adressée à chaque actionnaire,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 al.1 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion du président, du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes se soldant par un bénéfice de **120 831.06 €**

oe bf

En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de **120 831.06 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur (solde créditeur) :	296 889.33 €
Résultat de l'exercice :	120 831.06 €
Somme distribuable :	417 720.39 €
Distribution brute de dividendes :	100 000.00 €
Solde du report à nouveau après distribution :	<b>317 720.39 €</b>

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code du Commerce, approuve successivement chacune desdites conventions, les parties intéressées ne prenant pas part aux votes.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents, les intéressés n'ayant pas pris part au vote, lors de chacune des conventions réglementées.*

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et le secrétaire.

Le président  
Ace Partenaires  
Représenté par Monsieur Olivier ESCOT

Le secrétaire  
Bernard FONTAINE



BF